

### **CHAPITRE 3 : Fonction du droit**<sup>6</sup>

**Le droit** est une discipline complexe qui régleme nte les relations entre les individus et les institutions. Il est souvent considéré comme une méthode de résolution des conflits et de maintien de l'ordre social, mais il remplit également de nombreuses autres fonctions importantes.

#### - **Fonction régulatrice**

**La fonction régulatrice** est probablement la fonction la plus connue du droit. Elle implique l'établissement de règles et de lois qui régissent le comportement des individus et des organisations. Ces règles et lois ont pour objectif de **protéger les intérêts de la société** et de **garantir que les individus respectent les droits des autres**.

Les règles et les lois établies par le droit **régulent une grande variété de comportements**, tels que la conduite automobile, la vente de biens et de services, la gestion des entreprises et des organisations, la propriété foncière, le mariage et le divorce. Ces règles et lois sont établies par le gouvernement ou par d'autres institutions juridiques et sont appliquées par le système judiciaire.

La fonction régulatrice du droit est essentielle pour **maintenir l'ordre social et éviter les conflits**. Elle permet d'établir des normes de comportement claires et cohérentes pour tous les membres de la société, ce qui **réduit les malentendus et les conflits potentiels**. En outre, elle protège les intérêts de la société en réglementant les

---

<sup>6</sup> Site web <https://www.superprof.fr/ressources/droit/droit-1ere-stmg/utilisation-justice-societe.html>

activités potentiellement nuisibles, telles que la pollution, la fraude, le vol, etc.

De plus, elle garantit que les droits des individus sont respectés. Elle établit des normes et des procédures pour **protéger les droits fondamentaux des individus**, tels que la liberté d'expression, le droit à un procès équitable, le droit à la vie privée. Ces droits sont essentiels pour protéger la dignité et la liberté de tous les membres de la société.

#### - **Fonction protectrice**

Le droit a une **fonction protectrice**. Cette fonction est centrée sur **la protection des droits et des intérêts des individus et des groupes vulnérables** dans la société. Les lois et les règlements établis dans cette optique ont pour but de **prévenir les discriminations**, les injustices et les abus de pouvoir.

**Les lois sur les droits de l'homme** sont un exemple important de la fonction protectrice du droit. Ces lois visent à protéger les individus contre la discrimination fondée sur l'ethnie, le genre, l'âge, l'orientation sexuelle, la religion, ou toute autre caractéristique. Elles garantissent que tous les individus sont **traités de manière égale** devant la loi et que leurs droits fondamentaux sont protégés.

De même, les **lois sur le travail** sont un autre exemple important de la fonction protectrice du droit. Ces lois visent à **protéger les travailleurs** contre l'exploitation et à garantir des conditions de travail justes et sûres. Elles établissent des normes minimales pour les salaires, les heures de travail, la sécurité au travail, etc.

En outre, la fonction protectrice du droit vise également à **protéger les droits et les intérêts des groupes vulnérables** dans la société, tels que les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées, les minorités. Les lois et les règlements établis dans cette optique ont pour but de garantir l'égalité des chances et d'empêcher toute forme de discrimination.

- **Fonction corrective**

Le droit remplit également une **fonction corrective**. Lorsqu'un individu ou une organisation enfreint la loi, **le système judiciaire** peut intervenir pour corriger cette situation. Cette fonction permet de maintenir l'intégrité du système juridique et de garantir que les règles et les lois sont respectées.

Lorsqu'un individu ou une organisation enfreint la loi, la fonction corrective du **droit intervient pour corriger la situation**. Cette correction peut prendre différentes formes, telles que des amendes, des peines de prison, des travaux d'intérêt général ou des mesures de réadaptation. Les sanctions imposées par le système judiciaire ont pour but de **dissuader les individus et les organisations de violer la loi**, en envoyant un message clair que les comportements illégaux ne seront pas tolérés.

La fonction corrective du droit contribue à assurer la **justice pour les victimes de crimes ou de torts**. Les sanctions imposées par le système judiciaire sont souvent liées à la gravité de l'infraction commise et à l'impact sur les victimes. Elles peuvent inclure des mesures de réparation pour compenser les dommages causés aux victimes.

Cette fonction contribue à la prévention de la récidive. Les sanctions imposées par le système judiciaire peuvent inclure des mesures de réadaptation pour aider les individus à **se réintégrer dans la société** et à éviter de répéter les comportements illégaux.

- **Fonction préventive**

**La fonction préventive** du droit est une fonction importante qui vise à **prévenir les comportements indésirables** et avant qu'ils ne se produisent. Cette fonction est essentielle pour maintenir l'ordre social, préserver la sécurité publique et éviter les conflits.

Le droit peut remplir cette fonction préventive de plusieurs manières. Tout d'abord, il peut **établir des règles et des normes** qui régissent le comportement des individus et des organisations. Par exemple, les **lois sur la santé publique** peuvent établir des règles de salubrité pour les restaurants et les bars afin d'éviter les maladies d'origine alimentaire. De même, les **lois sur la sécurité au travail** peuvent établir des normes pour prévenir les accidents du travail.

Ensuite, le droit peut établir des **mécanismes de réglementation** pour surveiller les comportements des individus et des organisations. Les organismes de réglementation peuvent utiliser leur pouvoir pour imposer des sanctions aux contrevenants, par exemple les autorités de réglementation peuvent **suspendre les licences d'entreprises** qui ne respectent pas les règles établies.

Le droit peut établir des **systèmes de responsabilité civile et pénale** pour dissuader les comportements indésirables. La responsabilité civile implique que les individus et les organisations **peuvent être tenus responsables financièrement** pour les

dommages qu'ils causent, tandis que la responsabilité pénale implique que les contrevenants **peuvent être poursuivis en justice** et subir des peines de prison ou des amendes.

- **Fonction éducative**

**La fonction éducative** du droit est liée à la fonction régulatrice, car elle implique aussi l'établissement de règles et de lois qui régissent le comportement des individus et des organisations. Cependant, elle se distingue par le fait que son objectif principal est de **former et d'éduquer les membres de la société**, plutôt que de simplement réguler leur comportement.

Les lois et les règles établies par le droit peuvent **servir de modèle** pour le comportement des individus et des organisations. En définissant les normes de comportement acceptables, le droit peut **contribuer à l'éducation des individus** et à la formation de comportements socialement responsables. Les lois peuvent également servir de sources d'informations sur les pratiques sociales et culturelles d'une société donnée.

Par exemple, les **lois sur la conduite automobile** peuvent éduquer les conducteurs sur les comportements de conduite sûrs et responsables, et encourager la responsabilité envers les autres usagers de la route. Les **lois sur l'environnement** peuvent également sensibiliser les individus et les organisations à l'impact de leurs actions sur l'environnement, et les encourager à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Le droit peut contribuer à l'éducation des membres de la société en fournissant des mécanismes pour **résoudre les conflits de manière**

**pacifique.** Par exemple, les tribunaux peuvent servir de modèles pour la résolution de conflits, en encourageant la négociation et la médiation plutôt que la violence.

- **Fonction symbolique**

**La fonction symbolique** se concentre sur le rôle que les lois et les règles jouent dans la **création d'une culture juridique** et dans la représentation des valeurs d'une société.

Les lois peuvent être considérées comme des **symboles de l'engagement** d'une société envers certaines valeurs et croyances. Par exemple, les lois sur la protection de l'environnement peuvent symboliser l'importance de la préservation de la nature dans une société donnée. De même, les lois sur les droits de l'homme peuvent symboliser l'importance de la dignité et de l'égalité de traitement pour tous les individus.

La fonction symbolique du droit peut jouer un rôle important dans **la cohésion sociale d'une société.** En établissant des normes et des valeurs communes, les lois peuvent aider à créer un sentiment d'appartenance et d'identité partagée. Cela peut aider à renforcer la confiance dans les institutions juridiques et à promouvoir le respect de la loi.

Cependant, la fonction symbolique du droit peut également être controversée. Les lois peuvent **symboliser des valeurs et des croyances** qui ne sont pas partagées par tous les membres d'une société, ce qui peut conduire à des conflits et à des tensions.

Le droit remplit de nombreuses fonctions importantes dans la société. Les fonctions du droit sont mises en œuvre grâce à l'application des règles juridiques qui énoncent des normes de comportement pour les membres d'une société donnée. Ces règles sont créées en réponse à des faits juridiques qui peuvent donner lieu à des conséquences juridiques et qui nécessitent donc une réglementation par le droit.

Ensemble, ces fonctions contribuent à maintenir l'ordre social, à promouvoir la justice et l'égalité, et à assurer le bien-être de tous les membres d'une société donnée.

### **Lexique des termes juridiques :**

La fonction régulatrice : الوظيفة التنظيمية

Fonction protectrice : وظيفة الحماية

Fonction correctrice : الوظيفة التصحيحية

Fonction préventive : وظيفة وقائية

Fonction éducative : الوظيفة التعليمية

Fonction symbolique : وظيفة رمزية